

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 22 septembre 2009 à 19 h 50 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Brunelle Lafrenière
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Martin Lafrenière
Monsieur Denis Émond	Monsieur Mario Lebel
Monsieur Luc Gaudreault	Madame Line Lecours
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Monsieur Yvon Geoffroy	Madame Diane Samson
Monsieur Alain Gervais	Madame Nicole Thiffeault-Marchand
Monsieur Réal Julien	Madame Nicole Trudel
Monsieur Serge Lafontaine	

ainsi que madame Patricia Pépin et monsieur Robert Vadeboncoeur, commissaires représentants du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Claude Leclerc.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Richard Boyer	Directeur des Services des ressources humaines
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services éducatifs (jeunes)
Monsieur Christian Lafrance	Directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
Monsieur Denis Lampron	Directeur des Services de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
Monsieur Serge Trudel	Directeur des Services des ressources financières

À l'ouverture de la séance, l'absence de public est constatée.

---

Président(e)

Les commissaires procèdent initialement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 41 0909** : Monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0909-04 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

- 4.4 Modification d'une résolution.
- 5.1 Évaluation de la direction générale.
- 9.2 Information.

QUE les modifications suivantes soient aussi faites :

- À l'article 11.2, remplacer le mot « Engagement » par « Engagements »;
- À l'article 15, remplacer les termes « Séance déclarée close » par « Séance déclarée ajournée ».

Adopté unanimement

Approbation d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 42 0909** : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 septembre 2009 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que le secrétaire soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, décrit au document 0909-05, soit approuvé tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc mentionne que cet article est déplacé pour être considéré après l'article 14 de l'ordre du jour afin d'entendre des représentants des directions d'écoles qui se présenteront plus tard.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par la Direction générale. Des recommandations sont alors successivement soumises par monsieur Claude Leclerc et les résolutions ci-après décrites sont adoptées.

Centre national  
d'entraînement en  
curling

**RÉSOLUTION 43 0909** : CONSIDÉRANT qu'un projet d'aménagement d'un Centre national d'entraînement en curling est à l'étude depuis quelques mois au Centre-de-la-Mauricie;

CONSIDÉRANT que le projet prévoit que le Centre national d'entraînement en curling serait situé à l'école secondaire des Chutes de Shawinigan;

---

Président(e)

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que ce projet est le fruit d'un partenariat entre la Commission scolaire de l'Énergie, la Ville de Shawinigan et un groupe de promoteurs du curling en Mauricie;

CONSIDÉRANT que des appuis au projet ont été fournis par Curling Québec, Curling Canada, l'U.R.L.S.M., le Club de Curling de Grand-Mère et la Ville de Shawinigan;

CONSIDÉRANT que le Centre national d'entraînement en curling permettrait aux élèves de la Commission scolaire de l'Énergie de bénéficier d'une infrastructure moderne permettant de pratiquer un sport organisé;

CONSIDÉRANT que le Centre national d'entraînement en curling offrirait un support et un encadrement à la fine pointe permettant de développer l'élite dans la pratique du curling au niveau provincial et national;

CONSIDÉRANT que le Centre national d'entraînement en curling serait greffé aux infrastructures sportives existantes à l'école secondaire des Chutes, permettant ainsi à nos élèves de développer de saines habitudes de vie en pratiquant une variété d'activités sportives;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie accorde son appui au projet de Centre national d'entraînement en curling en assumant le leadership dans la présentation du dossier, en s'engageant financièrement dans la réalisation du projet conjointement avec les différents partenaires et que la contribution de la Commission scolaire de l'Énergie dans le financement du projet soit fixée à 1 250 000 \$.

Adopté majoritairement

Projet de parc  
d'aventure en  
hauteur du Parc de  
la rivière Batiscan

**RÉSOLUTION 44 0909 :**

CONSIDÉRANT que le Parc de la rivière Batiscan étudie actuellement la possibilité d'implanter une nouvelle activité identifiée sous le nom « Aménagement de loisirs et d'aventure en hauteur » afin de diversifier l'offre touristique de la M.R.C. des Chenaux et de la région de la Mauricie;

CONSIDÉRANT qu'une étude de réalisation démontre qu'un tel projet peut être viable à court terme dans le Parc de la rivière Batiscan;

CONSIDÉRANT que ce projet serait créateur d'emplois et engendrerait des retombées économiques importantes dans la M.R.C. des Chenaux et dans la Mauricie;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'une telle activité permettrait d'offrir à la collectivité des Chenaux et de la Mauricie une nouvelle activité de plein air emballante;

---

Président(e)

CONSIDÉRANT que le Parc de la rivière Batiscan verrait sa fréquentation augmenter de façon substantielle avec la mise en place de ces infrastructures d'aventure en hauteur;

CONSIDÉRANT que la popularité sans cesse croissante des activités de via ferrata, tyroliennes et parcours dans les arbres au Québec;

CONSIDÉRANT que l'appui de différents intervenants touristiques, municipaux ou autres constituerait un élément déterminant dans le plan des affaires de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet « Aménagement de loisirs d'aventure en hauteur » du Parc de la rivière Batiscan, permettant ainsi à cet organisme d'inclure ce soutien au plan d'affaire du projet.

Adopté unanimement

Cession d'un  
contrat de  
transport

**RÉSOLUTION 45 0909 :**

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été signé avec l'entreprise Autobus Bordeleau & Frères pour la période de 2007 à 2012 pour effectuer le transport scolaire dans le secteur de Hérouxville;

CONSIDÉRANT que l'actionnaire unique de l'entreprise, monsieur Gilles Bordeleau, a avisé la commission scolaire de la cession de ses droits à monsieur Raymond Veillette;

CONSIDÉRANT que le contrat stipule que l'entrepreneur ne peut céder ou transférer son contrat sans l'approbation de la commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE l'acceptation du transfert du contrat de transport scolaire signé avec monsieur Gilles Bordeleau à monsieur Raymond Veillette de l'entreprise Autobus Paul-le Jeune Inc.

Adopté unanimement

Modification  
d'une résolution –  
Composition du  
comité de sélection  
– Poste à la  
direction générale  
adjointe

**RÉSOLUTION 46 0909 :**

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 14 0809, qu'un comité de sélection a été formé pour une recommandation au conseil des commissaires quant au comblement du poste vacant à la direction générale adjointe;

CONSIDÉRANT que la composition de ce comité de sélection a été déterminée;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier cette composition;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Yvon Geoffroy PROPOSE que soit modifiée la résolution 14 0809 adoptée par le conseil des commissaires le 25 août 2009;

QUE, plus particulièrement, monsieur le commissaire Serge Lafontaine soit remplacé par monsieur le commissaire Alain Gervais.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par la présidence, madame Danielle Bolduc mentionne que le sujet « Évaluation de la direction générale » sera considéré lors de la séance d'ajournement du conseil des commissaires.

Dans un autre ordre d'idées, les sujets présentés par le Secrétariat général et Communications sont considérés. La résolution ci-après décrite est ainsi adoptée au terme des renseignements fournis par Me Serge Carpentier.

Achat des œuvres  
dans le cadre de  
l'activité  
reconnaissance  
aux personnels  
retraités du 23  
octobre 2009

**RÉSOLUTION 47 0909** :            CONSIDÉRANT que le comité devant procéder aux choix des artistes dans le cadre de l'activité reconnaissance aux personnels retraités a complété son mandat;

CONSIDÉRANT, par suite, que le processus pour le choix des œuvres d'art retenu par le conseil des commissaires a été appliqué;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que soit autorisé l'achat des œuvres sélectionnées auprès des artistes identifiés au document 0909-06, et ce, dans le cadre de l'activité reconnaissance aux personnels retraités.

Adopté unanimement

Me Serge Carpentier informe ensuite les commissaires de la récente adoption d'un décret gouvernemental concernant la mise en vigueur d'articles de projets de loi. Il est alors référé au processus de délimitation des circonscriptions électorales. Il est convenu que le conseil des commissaires procédera à l'adoption d'une résolution concernant une demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport lors de la prochaine séance d'ajournement.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets présentés par les Services des ressources humaines. Monsieur Richard Boyer fournit alors des informations sur chacun des dossiers et des résolutions sont successivement adoptées.

Démission

**RÉSOLUTION 48 0909** :            CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel a remis sa démission ;

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Véronique Desbiens, préposée aux élèves handicapés, à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, laquelle est effective au 2 septembre 2009.

Adopté unanimement

Engagement –  
Personnel de  
soutien

**RÉSOLUTION 49 0909 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit combler un poste de personnel de soutien;

CONSIDÉRANT les dispositions liant applicables aux fins de comblement d'un poste vacant;

CONSIDÉRANT qu'un projet expérimental a pris fin le 30 juin 2009 et que la Commission scolaire a procédé à un affichage à l'interne et un affichage à l'externe aux périodes prévues aux dispositions liant;

CONSIDÉRANT le fait qu'aucune personne salariée répondant aux qualifications requises (un diplôme collégial de 3 ans en technique de formation professionnelle ou l'équivalent) a soumis sa candidature;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection avait été formé au début du projet expérimental et que celui-ci avait formulé une recommandation dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE que soit autorisé l'engagement de monsieur Martin Hamel comme technicien en formation professionnelle, poste à temps complet de 35 heures/semaine, à l'École forestière à La Tuque, et ce, à compter du 23 septembre 2009.

Adopté unanimement

Engagement –  
Personnel  
enseignant

**RÉSOLUTION 50 0909 :**

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel enseignant de la Commission scolaire pour l'année 2009-

2010;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit combler un poste en enseignement;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Mario Lebel PROPOSE d'accepter l'engagement de monsieur Pierre-Marc Carbonneau, enseignant en musique, champ 10, à l'école secondaire Champagnat, à La Tuque, et ce, à compter du 23 septembre 2009;

---

Président(e)

QU'il demeure entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement des postes et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets présentés par les Services des ressources matérielles et de l'informatique, les résolutions ci-après décrites sont adoptées après que monsieur Christian Lafrance ait fourni les informations requises aux commissaires.

Octroi de contrat  
d'entretien  
ménager – École  
Dominique-Savio

**RÉSOLUTION 51 0909 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a demandé des soumissions par appel d'offres public publié dans Le Nouvelliste et sur le site SEAO pour un contrat d'entretien ménager de l'école Dominique-Savio à Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions faite le 15 septembre 2009 et dont le tableau comparatif est décrit au document 0909-07;

CONSIDÉRANT que la soumission du plus bas soumissionnaire est conforme;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire représentante du comité de parents Patricia Pépin PROPOSE que la soumission du plus bas soumissionnaire conforme soit acceptée et que le contrat soit accordé pour neuf (9) mois en 2009-2010 avec une option de renouvellement de (2) années additionnelles à madame Chantale Cossette, (domiciliée à Shawinigan, secteur Grand-Mère) pour un montant, toutes taxes incluses, de 22 496,25 \$ pour l'année 2009-2010;

QUE madame Danielle Bolduc, présidente et monsieur Claude Leclerc, directeur général soient autorisés à signer le contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

Adopté unanimement

Achat d'un camion  
« Mack » usagé,  
10 roues, par le  
Carrefour  
Formation  
Mauricie

**RÉSOLUTION 52 0909 :**

CONSIDÉRANT la demande de prix initiée par le Carrefour Formation Mauricie pour l'achat d'un camion usagé 2006 et plus, de marque « Mack », 10 roues, destiné au secteur « véhicules lourds »;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le règlement de « *Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* » stipule que les achats de plus de 50 000 \$ doivent être soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

---

Président(e)

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que le conseil des commissaires autorise l'achat d'un camion usagé de marque « Mack », 10 roues auprès du plus bas soumissionnaire conforme, soit, Exceltech, de Saint-Élie-de-Caxton au coût total de 57 566,25 \$, toutes taxes incluses;

QUE cet achat soit payé à même le budget d'investissement M.A.O. 2009-2010 du Carrefour Formation Mauricie.

Adopté unanimement

Projets de réfections partielles des toitures à l'école Saint-Joseph et au Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice

**RÉSOLUTION 53 0909 :**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie a octroyé un contrat à Pro-toit inc. pour les travaux de réfection partielle des toitures de l'école Saint-Joseph à Shawinigan (résolution 160 0309) et du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice (résolution 160 0309);

CONSIDÉRANT que ces travaux de réfection requièrent certains travaux additionnels ayant fait l'objet de directives émises par les architectes;

CONSIDÉRANT les propositions de coûts soumises par l'entrepreneur-couvreur et liées à chacun des avenants prévus aux contrats et les recommandations faites par l'architecte;

CONSIDÉRANT que les valeurs totales de chacun de ces contrats avec avenants respectent toujours l'enveloppe initialement autorisée dans la mesure 50690 « maintien des bâtiments »;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE d'accepter la proposition de Pro-Toit inc. au montant de 13 101,74 \$, toutes taxes incluses, pour le changement lié au projet de réfection partielle de la toiture de l'école Saint-Joseph et la proposition de Pro-Toit inc. au montant de 10 017,82 \$, toutes taxes incluses, pour le changement lié et au projet de réfection partielle de la toiture du Centre d'éducation des adultes du Saint-Maurice.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 12.4 « Commission professionnelle des ressources matérielles », monsieur Christian Lafrance demande le retrait de cet article.

Résumé de la correspondance

Les membres du conseil des commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 22 septembre 2009.

À ce moment-ci, une vingtaine de directions d'écoles et de directions d'écoles adjointes au primaire et secondaire se joignent à la séance.

Eu égard à la période de questions réservées à l'assistance, madame la présidente Danielle Bolduc souhaite la bienvenue au personnel de direction et les invite à prendre la parole.

---

Président(e)

---

Secrétaire



Sur ce, monsieur Marc Brunelle, président de l'Association mauricienne des directrices et des directeurs d'établissement d'enseignement (AMDE) réfère à une lettre adressée aux membres du conseil des commissaires relative à une réflexion concernant l'orientation de la commission scolaire quant au remplacement d'un poste à temps complet à la direction générale adjointe par deux postes de direction générale adjointe avec cumul de services. Monsieur Brunelle sollicite une rencontre avec la présidence, la vice-présidence et la direction générale pour discussion sur cette orientation.

Madame la présidente Danielle Bolduc mentionne que le conseil des commissaires prend acte de la demande et qu'elle sera considérée par celui-ci sous peu.

À 20 h 30, il est procédé à un ajournement de la présente séance.

Ajournement de la  
séance

**RÉSOLUTION 54 0909** : Madame la commissaire Line Lecours PROPOSE que soit déclarée ajournée au mardi 29 septembre 2009 à 18 h 30 la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT(E)

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président(e)

\_\_\_\_\_  
Secrétaire